

# Des solutions pour une mobilité sereine

A LA UNE / CASTELNAU-DE-MÉDOC / Publié le 01/12/2017 à 3h45 par **Jean-Claude Rigault**.



▲ Éric Arrigoni, a reçu en mairie, un atelier sur la mobilité dans le Médoc, à l'initiative du député Benoit Simian. ©PHOTO J.-C. R.

## PREMIUM

**D**ans le cadre des Assises nationales de la mobilité, Benoit Simian, député de la 5e circonscription, a organisé un atelier territorial, lundi dernier, à Castelnau-de-Médoc. Reçues par le maire Éric Arrigoni, plus de 80 personnes, représentant un panel de tous bords, avaient répondu présent. Pour mener les débats, le député avait fait appel à Alain Bedou (SNCF), Bruno Boochez (Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde, SDEEG), Christian Broucayet (représentant local de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports, Fnaut) et Stéphane Morançais (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Dreal).

Les thématiques proposées dans le cadre de ces assises étaient les suivantes : mobilités plus propres, plus connectées, plus solidaires, plus intermodales, plus sûres, plus durables. Les participants étaient invités à faire émerger leurs idées, des problématiques et à proposer des solutions. Une dizaine ont joué le jeu, sans toujours parvenir à éviter la politique politicienne.

Pour le député, il ne faut oublier le transport fluvio-maritime, d'où la régionalisation du port de Bordeaux afin de développer la stratégie fluviale et estuarienne en terme de fret et de navettes fluviales œnotouristiques voire domicile-travail. La régénération de la ligne Bordeaux-Le Verdon fait également partie de la réflexion.

#### Mobilité durable

Sur la voie de ceinture bordelaise du réseau ferré national, les participants ont évoqué la possibilité de relancer la mise en place de matériel léger type tramway entre Macau et Pessac, ce qui permettra de revenir au projet initial de tram-train.

Face au développement démographique soutenu dans le Sud-Médoc, il faudrait envisager l'automatisation de la voie ferrée jusqu'à Macau et créer un point de croisement supplémentaire. Et étudier la possibilité d'exploiter la ligne avec un train à hydrogène, compte tenu du nombre d'énergies positives créées en Médoc.

Quant au transport routier, le Médoc, avec sa démarche de labellisation en Parc naturel régional, doit favoriser la mobilité durable avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce qui passera par un soutien à la transition vers les véhicules propres, l'encouragement du covoiturage, du transport à la demande, de l'autopartage, du télétravail et des actions pour favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire.